



Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement

Distr. générale
23 février 2026
Français
Original : anglais

Conseil du commerce et du développement

Commission de l'investissement, des entreprises
et du développement

Réunion d'experts pluriannuelle sur l'investissement,
l'innovation et l'entrepreneuriat pour le renforcement
des capacités productives et un développement durable

Douzième session

Genève, 4 et 5 mai 2026

Point 2 de l'ordre du jour provisoire

Ordre du jour provisoire annoté

I. Ordre du jour provisoire

1. Élection du Bureau.
2. Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux.
3. L'investissement dans le secteur de l'intelligence artificielle.
4. Adoption du rapport de la session.

II. Annotations

Point 1

Élection du Bureau

1. La Réunion d'experts pluriannuelle sur l'investissement, l'innovation et l'entrepreneuriat pour le renforcement des capacités productives et un développement durable est invitée à élire un(e) Président(e) et un(e) Vice-Président(e)-Rapporteur/Rapporteuse.

Point 2

Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux

2. Le thème de la douzième session de la Réunion d'experts pluriannuelle a été approuvé par le Conseil du commerce et du développement le 18 décembre 2025, à l'issue d'une procédure d'approbation tacite, et la décision a été officialisée à la soixante-dix-huitième réunion directive du Conseil, tenue du 4 au 6 février 2026.

Documentation

TD/B/C.II/MEM.4/33

Ordre du jour provisoire annoté



Point 3

L'investissement dans le secteur de l'intelligence artificielle

3. Faisant fond sur les travaux de la Division de l'investissement et des entreprises consacrés à l'investissement dans l'économie numérique, y compris les travaux analytiques présentés dans l'édition 2025 du Rapport sur l'investissement dans le monde, intitulée *International Investment in the Digital Economy*¹, ainsi que sur l'initiative de promotion de l'investissement dans les infrastructures numériques² lancée à la quatrième Conférence internationale sur le financement du développement, mais aussi sur les activités que la Division consacre au suivi des tendances de l'investissement et des politiques d'investissement, les participants à la session débattront de l'évolution des modèles d'investissement dans le monde et des moyens pour les pays en développement de tirer parti de cette évolution afin d'attirer des investissements étrangers directs dans des secteurs stratégiques, comme celui de l'intelligence artificielle.

4. À la seizième session de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement, les États membres ont souligné que les pays en développement peinaient toujours à participer pleinement à la transformation numérique et à profiter de ses avantages, en raison notamment de la déficience de leurs infrastructures numériques et d'un accès limité au financement et à l'investissement. Dans le Consensus de Genève, ils ont déclaré que la CNUCED devrait « [c]ontinuer d'aider à créer un environnement favorable à tous les niveaux afin que les pays en développement puissent mobiliser des ressources, par le commerce et l'investissement, pour mener leur transformation numérique et rendre disponibles des biens, des infrastructures et des services publics numériques » (TD/561/Add.2, par. 80.47).

5. La douzième session de la Réunion d'experts pluriannuelle sera l'occasion pour les experts présents d'échanger des vues et de bonnes pratiques concernant les implications stratégiques de l'évolution du climat de l'investissement, plus précisément des grandes tendances concomitantes que sont la concurrence à l'investissement dans les secteurs stratégiques, notamment dans les technologies et les infrastructures d'intelligence artificielle, le renforcement des liens économiques au sein des grands blocs régionaux et la réorganisation des chaînes d'approvisionnement mondiales dans un contexte d'incertitude.

6. Pour faciliter les débats, le secrétariat de la CNUCED a établi une note d'information intitulée « L'investissement international en période de turbulence : tensions géopolitiques, incertitude et investissements dans le secteur de l'intelligence artificielle » (TD/B/C.II/MEM.4/34).

7. Les États membres sont invités à désigner des experts du secteur public et du secteur privé. Les experts désignés sont encouragés à participer à la totalité de la session afin d'assurer la continuité des travaux. Chaque État membre est invité à désigner jusqu'à cinq experts.

Documentation

TD/B/C.II/MEM.4/34

L'investissement international en période de turbulence : tensions géopolitiques, incertitude et investissements dans le secteur de l'intelligence artificielle

¹ CNUCED, 2025, *World Investment Report 2025 : International Investment in the Digital Economy* (publication des Nations Unies, numéro de vente E.25.II.D.23, Genève).

² Initiative de l'Union internationale des télécommunications, du Fonds des Nations Unies pour l'enfance et de la CNUCED.

Point 4**Adoption du rapport de la session**

8. Le rapport de la Réunion d'experts pluriannuelle sur sa douzième session sera soumis pour examen à la Commission du commerce et du développement à sa prochaine session. Les experts voudront sans doute autoriser le Vice-Président-Rapporteur/la Vice-Présidente-Rapporteuse à établir, sous l'autorité du Président/de la Présidente, la version finale du rapport après la clôture de la session.

Contributions des experts

Les experts désignés par les États membres sont invités à soumettre de brèves communications (5 à 12 pages environ) pour contribuer aux travaux de la Réunion d'experts. Ces communications seront distribuées aux participants sous la forme et dans la langue dans lesquelles elles auront été reçues.

Les communications doivent être soumises avant la session au secrétariat de la CNUCED, à l'adresse diaeinfo@unctad.org.